

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2017**

L'an deux mil dix-sept le 3 AVRIL à 20 heures 30 le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mr Jean-Michel BOUILLON, maire.

**Étaient présents :** BOUILLON Jean-Michel, Maire, VRAC Eugène 1<sup>er</sup> adjoint, HELAOUET Georges 2<sup>ème</sup> Adjoint, GENIER Emilie 3<sup>ème</sup> adjointe, AMOROS Françoise, Ludovic GUIDOU LARDENOIS Christine, LAVALLEY Noël, LEFEVRE François, LEONARD Michel.

**Absent excusé :** néant

**Secrétaire de séance :** GENIER Emilie

Formant la majorité des membres en exercice

### **I APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DU 6 MARS 2017**

Le quorum étant atteint Mr le maire ouvre la séance.

Mr le maire demande si les conseillers ont des remarques sur le compte rendu de la précédente séance.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu.

### **II AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE 2016 DE LA COMMUNE**

#### ***Delib 2017-16***

Monsieur le maire rend compte au conseil municipal des résultats 2016.

Ces résultats font apparaître :

#### Pour l'exercice 2016 :

\* dans la section de fonctionnement, un excédent de 16 897.31 €

\* dans la section d'investissement, un déficit de financement de 106 840.60 €.

#### A la clôture de 2016

\* dans la section de fonctionnement, un excédent cumulé de 284 157.94 €

\* dans la section d'investissement au compte 001

un solde d'exécution reporté de + 135 294.35 €

Monsieur le maire propose l'affectation du résultat de fonctionnement selon la répartition suivante :

\* couverture de besoin d'autofinancement de 110 648.65 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »

\* le solde de l'excédent de la section de fonctionnement

soit de 173 509.29 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté »

Entendu l'exposé de Monsieur le maire et ayant délibéré le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'affectation des résultats de fonctionnement pour l'exercice 2017.

### **III AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE 2016 ASSAINISSEMENT**

#### ***Delib 2017-17***

Monsieur le maire rend compte au conseil municipal des résultats 2016.

Ces résultats font apparaître :

Pour l'exercice 2016 :

- \* dans la section de fonctionnement, un Excédent de 23 162.53 €
- \* dans la section d'investissement, un Déficit de -1 153.13 €.

A la clôture de 2016

- \* dans la section de fonctionnement, un excédent cumulé de 106 121.81 €
- \* dans la section d'investissement au compte 001

un solde d'exécution reporté de -3 346.57 €

Monsieur le maire propose l'affectation du résultat de fonctionnement selon la répartition suivante :

\* couverture de besoin d'autofinancement de 3 346.57 € € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »

\* le solde de l'excédent de la section de fonctionnement

soit de 102 775.24 € au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté »

Entendu l'exposé de Monsieur le maire et ayant délibéré le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'affectation des résultats de fonctionnement pour l'exercice 2017.

#### **IV APPROBATION DES COMPTES DE GESTION**

*Delib 2017-14 et 15*

Le compte de gestion du budget communal, du budget assainissement et du CCAS, dressés par le receveur municipal, n'appellent pas d'observation et par conséquent le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion.

#### **V VOTE DU BUDGET COMMUNAL**

Le budget assainissement s'équilibre

- en dépenses et en recettes de fonctionnement à 529 657.29 €
- en dépenses et en recette d'investissement à 407 779.00 €

soit en investissement :

Dépenses

<b>objet</b>	<b>crédits ouverts</b>	<b>R à R</b>
remboursement emprunts	24 836.00	
dépôt de garantie logements	5 000.00	
déficit investissement		
dépenses imprévues=7.5% dépense inv	3 000.00	
Reserve foncière	30 000.00	
<b>EGLISE</b>		
8eme tranche	30 000.00	
<b>CAMPING</b>		
amélioration ad AP		1 500.00
<b>Eclairage Public place st G</b>		20 000.00
<b>VOIRIE</b>		
aménagement place st Georges	20 000.00	245 583.00

<i>Voirie Charlerie/Dodeville</i>	20 000.00	
<b>MATERIEL</b>	3 000.00	
<b>PLU</b>		
<i>Contrat avec PLANIS</i>	4 000.00	860.00
<b>ZAC</b>		
<i>Provision au cpte 6875 fonctionnement</i>		
<b>TOTAL(RaR+nouvelles dépenses )</b>	139 836.00	267 943.00
		407 779.00

### **Recettes**

<b>OBJET</b>	<b>CREDITS OUVERTS</b>	<b>R à R</b>
FC TVA (16.404%)	8 942.00	
excédent capitalisé	110 648.65	
excédent investissement 2016	135 294.35	
dépôt de garantie	5 000.00	
<b>EGLISE</b>		
<i>subventions restant dues de la 7eT</i>		
<i>subvention CG</i>		
<i>autres subv</i>		22 000.00
<b>VOIRIE</b>		
<i>voirie PLACE ST G--DETR</i>	27 122.00	
ABRI BUS --département	15 000.00	
<b>AMORTISSEMENT EFFACT RESEAU</b>		
<i>amortist effact réseaux</i>		
<i>amortist effact réseaux</i>	<b>9 061.00</b>	
<b>ZAC</b>		
<b>PROVISIONS</b>	<b>25 000.00</b>	
<b>totaux nouveaux crédits &amp; R a R</b>	<b>336 068.00</b>	<b>22 000.00</b>
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>358 068.00</b>
<i>virement de la section de fonctionnement</i>		<i>49 711.00</i>
<b>TOTAL RaR + nouvelle recette+021</b>		<b>407 779.00</b>

## **VI VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2017**

Le budget assainissement s'équilibre

- en dépenses et en recettes d'exploitation à 147 156.24 €
- en dépenses et en recette d'investissement à 76 296.31 €

## **VII APPROBATION DU DOSSIER DE REALISATION DE LA ZAC DU COTEAU DES ISLES**

### *Delib 2017-23*

Par délibération n° 2012-01 en date du 7 février 2012 le conseil municipal a créé la zone d'aménagement concerté du Coteau des Isles

Par délibération n°2012-50 du 4 décembre 2012 le conseil a concédé l'aménagement de la zone à la société Normandie Aménagement

Par délibération n° 2015-02 du 12 janvier 2015 le conseil a approuvé le 1<sup>er</sup> avenant portant sur la modification de la participation financière de la commune au titre de la remise des ouvrages destinés à entrer dans le patrimoine communal.

Le concessionnaire Normandie Aménagement a élaboré l'avant-projet d'aménagement en relation avec la commune dans le cadre d'un comité de pilotage.

L'étude d'impact a été réalisée dans le cadre du dossier de création.

Préalablement à l'engagement des travaux d'aménagement de la ZAC du Coteau des Isles il est proposé à notre conseil municipal d'examiner le dossier de réalisation de la ZAC qui lui est soumis par la société Normandie aménagement et dont la présentation figure annexée à l'exposé.

Le dossier de réalisation comprend :

- la notice de présentation
- le programme des équipements publics
- la répartition des équipements
- le programme global des constructions
- les modalités prévisionnelles de financement et annexes

Nous rappelons que cette opération est prévue avec une participation financière de la commune et que la possession des terrains nécessaires à l'aménagement de cette ZAC par Normandie Aménagement devrait intervenir courant juin 2017.

La réalisation des travaux d'aménagement de la ZAC sera organisée par phasage.

Ceci exposé le conseil municipal est invité à approuver le dossier de réalisation de la ZAC des Coteaux des Isles

La présente délibération sera soumise aux formalités de publicité prévue aux articles R 311-9 et R 311-5 du code de l'Urbanisme

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité,

- approuve le dossier de réalisation de la ZAC du Coteaux des Isles présenté par Normandie Aménagement.

## **VIII APPROBATION DU DOSSIER DE MODIFICATION**

## **DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

### **Delib 2017-18**

Le Conseil Municipal,

VU la Loi n° 92-3 du 03 janvier 1992 sur l'Eau ;

VU le décret n°94-469 du 3 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionné à l'article 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU le code de l'environnement et notamment les articles L.123-1 à L.123-19, et R.123-1 à R.123-46

VU la décision de la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie en date du 16 juin 2016, décidant de ne pas soumettre à évaluation environnementale le dossier d'élaboration du zonage d'assainissement ;

VU la délibération N° 31 du conseil municipal du 11 juillet 2016 arrêtant le dossier de modification du schéma directeur d'assainissement des eaux usées ;

VU l'arrêté municipal du 26 août 2016 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification du schéma directeur d'assainissement des eaux usées ;

VU les conclusions et le rapport du Commissaire Enquêteur en date du 12 décembre 2016 conduisant à un avis favorable ;

CONSIDERANT que le projet de modification du schéma directeur d'assainissement des eaux usées tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'approuver le Dossier modificatif du schéma directeur d'assainissement des eaux usées tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- autorise le Maire à procéder à l'affichage à la mairie de St Georges de la Rivière et à faire connaître dans un journal la présente délibération ;
- dit que la présente délibération accompagnée du dossier réglementaire sera transmise à Monsieur le Préfet de la Manche ;
- informe que le dossier modificatif du schéma directeur d'assainissement approuvé est tenu à la disposition du public.

## **IX QUESTIONS DIVERSES**

### **Attribution d'une participation financière au voyage pédagogique de l'école primaire de Portbail Delib 2017-19**

L'école primaire Henri Vally de Portbail a sollicité le conseil municipal pour apporter sa contribution financière à l'organisation d'une classe découverte à Jersey.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer l'aide financière de 15 € pour un enfant de St Georges participant au voyage organisé par l'école primaire Henri Vally .
- décide d'inscrire une somme suffisante au compte 6713 « secours et dots » au BP 2017

- **Subvention à l'association « courir ensemble »**

### **Delib 2017-20**

L'association courir ensemble sollicite la commune de st Georges pour l'attribution d'une subvention.

Le conseil municipal après en avoir délibéré ,

- décide de reconduire la subvention de **50 €** à l'association « Courir

Ensemble » dans le cadre de la course Trail « de la Mère Denis »

**Subvention à l'association « CŒUR D'ENFANT »**  
**Organisation de la Barjo et du Raid de l'Archange**

**Delib 2017-21**

L'association CŒUR D'ENFANT sollicite la commune de st Georges pour l'attribution d'une subvention.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Décide d'attribuer une subvention de **50 €** à l'association « CŒUR D'ENFANT » dans le cadre de la course la Barjo et du Raid de l'Archange

**Fonds d'aide aux jeunes 2016. (FAJ)**

**Delib 2017-22**

Comme il le fait chaque année le conseil général vient de solliciter la commune pour qu'elle apporte sa contribution à le FAJ pour 2017.

pour le FAJ : 0.23 € par habitant

- ce qui représente la somme de  $0.23 \times 301 = 69,23$  €

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à verser ces deux sommes au titre de l'année 2017.

**Participation à la relance de la Foire St Gilles de Fierville Les Mines**

Suite au courrier du 28 février 2017 de la présidente du comité des fêtes de Fierville les Mines sollicitant le prêt du podium et de 50 barrières Vauban pour organiser et relancer la foire St Gilles , le conseil municipal a décidé de prêter 50 barrières Vauban, et dans un esprit de solidarité et de volonté du maintien de la vie associative importante dans nos petites communes, il accepte de mettre gratuitement à sa disposition le podium exceptionnellement cette année pour poursuivre la traditionnelle foire St Gilles qui aura lieu le samedi 19 aout 2017.

**Compte rendu des délégués**

Les élus délégués dans les organismes externes rendent compte des réunions : communauté d'agglomération Cotentin, pôle de proximité Cote des Isles, CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), syndicat assainissement, école des 7 lieux

le 7 AVRIL 2017

Le maire, J-M BOUILLON

VRAC Eugène 1<sup>er</sup> adjoint,

HELAOUE Georges 2<sup>ème</sup> adjoint,

GRENIER Emilie 3<sup>ème</sup> adjointe

LEFEVRE François,

LARDENOIS Christine,

GUIDOU Ludovic

LEONARD Michel,

LAVALLEY Noël

AMOROS Françoise,